

**DECISION N°2005 - 261 / MS/CAB/**

**Portant nomination des membres du Comité de Gestion du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (CG/FM-STP).**

**LE MINISTRE DE LA SANTE**

**1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil National de  
Lutte contre le VIH/SIDA et les IST**

\*\*\*\*\*

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2002 - 204/PRES du 06 juin 2002 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n° 2004 - 003/PRES/PM du 17 janvier 2004 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 97-468/PRES/PM du 31 octobre 1997 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2003-322/PRES du 08 juillet 2003 portant organisation des services de la Présidence du Faso ;
- Vu le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 04 octobre 2002 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu le Décret n° 2001-381/PRES/PM/MS portant adoption du plan national de développement sanitaire 2001-2010 ;
- Vu le Décret n° 2001-510/PRES/PM/MS du 1<sup>er</sup> octobre 2001 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles au Burkina Faso ;
- Vu le Décret n° 2001-511/PRES/PM/MS du 01 octobre 2001 portant attributions et organisation du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles au Burkina Faso ;
- Vu l'Arrêté n°2005-222/MS/CAB du 09 juin 2005 portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un comité de gestion du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (CG/FM-STP).

**DECIDE**

**Article 1 :** En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté n° 2005-222/MS/CAB du 09 juin 2005 portant création du Comité de Gestion du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme en abrégé CG/FM-STP au Burkina Faso, les personnes dont les noms suivent sont nommés membres dudit comité.

### **Membres représentant le Secteur Public**

- Le Ministre chargé de la Santé ..... : M. Bédouma Alain YODA
- Le Ministre chargé de l'Economie et du Développement ..... : M. Seydou BOUDA
- Le Ministre chargé de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale : Mme Mariam LAMIZANA
- Le Ministre chargé de la promotion de la femme..... : Mme Gisèle GUIGMA
- Le Secrétaire Permanent du Conseil National de Lutte  
contre le SIDA ..... : M. Joseph André TIENDREBEOGO
- Le Coordinateur du Programme National Tuberculose..... : M. Mathurin DEMBELE
- Le Coordinateur du Programme National de Lutte  
contre le Paludisme ..... : M. Jean Eric OUEDRAOGO
- Le Directeur Général de la Santé ..... : M. Sosthène ZOMBRE
- Le Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère  
chargé de la Santé ..... : M. Boniface OUEDRAOGO
- Le Chef de Département chargé du Secteur Santé du SP/CNLS-IST : M. Wamarou TRAORE
- Le Coordonnateur du CMLS/Santé..... : M. Didier R. BAKOUAN

### **Membres représentant le Secteur Privé et la Société Civile (ONG/OBC)**

- Le Représentant des PVVIH..... : Mme Christine KAFANDO
- Le Représentant des ONG Nationales de lutte contre le Sida.... : M. Issouf TIENDREBEOGO
- Les Représentants des Associations Nationales de lutte contre le SIDA: M. Pascal NIAMBA
- Les Représentants des Associations et/ou ONG Nationales  
de lutte contre le Paludisme..... : Mme Cécile BELOUM  
M. Moïse NAPON
- Le Représentant des Associations de lutte contre la Tuberculose : Mme Adeline SANOU
- La Représentante de l'Ordre National des Pharmaciens..... : Mme Victoire BENAÛ
- Le Représentant de l'Ordre des Médecins ..... : M. Marie Joseph SANOU
- Le Représentant des Enseignants UFR/SDS..... : M. Robert SOUDRE
- Le Représentant de la Communauté Catholique..... : M. François SEDGO
- Le Représentant de la Communauté Musulmane ..... : M. Adama ZOUNGRANA
- Le Représentant des Eglises Protestantes ..... : M. David LOMPO
- Le Représentant des Communautés Coutumières..... : M. Casimir TAPSOBA
- Le Représentant de Population Services International..... : M. Steven LUTTERBECK
- Le Représentant de Médecins sans Frontières..... : M. Lorenzi WALTER
- La Représentante des Pharmaciens sans Frontières ..... : Mme Aline HONORE

### **Membres représentant les Partenaires**

#### ***Coopération multilatérale***

- Le Président du Groupe Thématique ONUSIDA ..... : Mme Ellen GOLDSTEIN
- Le Représentant Résident du PNUD..... : M. Georg CHARPENTIER
- La Représentante Résidente de la Banque Mondiale..... : Mme Ellen GOLDSTEIN
- Le Représentant de l'OMS au Burkina..... : M. Mohamed Mahamoud HACEN
- Le Représentant de l'UNICEF au Burkina..... : Mme Joan FRENCH
- Le Coordonnateur Pays/ ONUSIDA..... : M. Mamadou Lamine SAKHO

**Coopération bilatérale**

- La Représentante de l'Ambassade des Pays Bas..... : Mme Ini HUIJTS
- Le Représentant de l'Ambassade de France..... : M. Bertrand CAUCHOIX
- Le Représentant de la Coopération Italienne..... : M. Giorgio MONTANARINI

**Article 2** : Le bureau du Comité de Gestion du Fonds Mondial est composé comme suit :

- Président : M. Bédouma Alain YODA, Ministre chargé de la Santé
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Mohamed Mahamoud HACEN, Représentant Résident de l'OMS
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Mme Christine KAFANDO, représentant les PVVIH
- Rapporteurs : - M. Joseph André TIENDREBEOGO : Secrétaire Permanent du CNLS-IST  
- M. Sosthène ZOMBRE : Directeur Général de la Santé,  
- M. Mamadou Lamine SAKHO : Coordonnateur Pays/ONUSIDA.

**Article 3** : La présente décision qui prend effet pour compter de sa date de signature sera diffusée partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 09 JUN 2005

**Pour le Ministre de la Santé en mission,  
le Ministre de l'Action Sociale et de la  
Solidarité Nationale assurant l'intérim**

**Mariam LAMIZANA**  
Officier de l'Ordre National



**Ampliations**

- Cab/Présidence du Faso
- Intéressés
- Chrono / archives